


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 03/05/2019
Reçu en préfecture le 03/05/2019
Affiché le 
ID : 033-253306310-20190429-2019_02_27-DE

Nbre de membres en exercice : 17

Nbre de membres présents : 3

Nbre de suffrages exprimés : 3

Votes : Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 17 avril qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, Présidente en la salle Abbé Breuil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine à Bordeaux

Date de convocation : 18 avril 2019

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – GOT – M. CORSAN

Délibération N°2019-02-027: PAPI Estuaire de la Gironde-Convention de mise à disposition du Référentiel Inondation Gironde à destination d'un bureau d'études dans le cadre de l'étude de danger du Port de la Maréchale à St Seurin de Cadourne

Vu le CGCT ;

Considérant l'engagement du SMIDDEST concernant le partage des données du RIG ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité syndical décide :

Article 1. de valider la convention pour la transmission des données du RIG et l'encadrement de cette transmission ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

La Présidente

Pascale GOT

